

Le conseil d'administration s'est réuni le 9 décembre 2010 à 10 heures pour remplacer le commissaire aux comptes titulaire conformément aux recommandations de l'AMF et afin de respecter l'article L. 822-14 al 1 modifié par la loi 2009-526 du 12-5-2009.

Le conseil d'administration décide de fixer une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour jeudi 27 janvier 2011 à 9 heures afin de nommer un nouveau commissaire aux comptes titulaire.